



ST JULIEN DE LAMPON DORDOGNE 2017

14/16 ans

Du 10 au 21 juillet
Du 24 juillet au 4 août



Le séjour

Ce séjour débute par la découverte de la Dordogne, de sa rivière, et de ses plages avec la pratique de différentes activités d'eaux vives tels que canoë, baignade, pêche à la ligne, water-polo... Mais aussi des sports de maîtrise comme l'escalade, spéléo, tir à l'arc qui s'accompagneront de randonnées, de grands jeux et de veillées. Un séjour dynamique pour des sensations fortes.

Activités dominantes : activités nautiques et sportives.

Autres activités et visites possibles

Dans ce site surprenant de beauté, les jeunes pourront pratiquer aussi l'accrobranche, avec des excursions culturelles vers Sarlat et Carlux. Il est prévu une journée au parc aquatique de Quercyland. Possibilité de baignade à la magnifique plage de La Roque Cageac. Les plaisirs des activités nautiques s'allieront à la découverte de l'arrière-pays. Visites possibles de châteaux et de sites historiques.

Quercyland



Sarlat



Carlux



Hébergement

Séjour en toile de tente, au camping municipal du Boumou à St Julien de Lampon en Dordogne 24370

Activités

Les activités du séjour seront à définir avec le groupe. Les activités sportives sont encadrées par des animateurs Diplômés d'état. Sports d'eaux vives Dordogne

ARPEJ 44400 Rezé
Responsable action éducative
Gwenaëlle PENISSON
Directeur du séjour :
Lakhdar DEHAR
Tel : 02 51 83 79 20
contact@arpej-reze.fr

ST Julien de Lampon 24 Dordogne



Moins
De 12 kg



ORGANISATION DU SEJOUR

Un séjour réussi est un séjour bien préparé, et bien anticipé. Les informations qui suivent, au-delà des simples considérations techniques, sont nécessaires au bon déroulement du séjour : dans une toile de tente collective, il n'est pas souhaitable de se doter d'une grande valise. Pour des raisons évidentes de santé, les sacs trop lourds sont à éviter. Voici donc les recommandations et les consignes nécessaires à la bonne réussite du séjour :

- Les jeunes seront invités à participer à l'organisation et au déroulement du programme d'activités et des visites.

Matériel indispensable

A emporter

- 1 sac de couchage
- Lampe de poche
- 1 petit sac style banane ou sac à dos
- 1 sac de voyage (valise à éviter)
- Matelas mousse individuel
- Chaussons aquatiques

Fourni Par l'ARPEJ

- Tente igloo 5 places
- Matériel collectif (ustensiles et accessoires de cuisine)
- Malle pédagogique
- Tente activités
- Tente cuisine

Trousseau conseillé

- Cf liste fournie par l'ARPEJ lors de l'inscription.

Règles de vie et comportement

En participant au séjour, les jeunes s'engagent à respecter les règles de vie établies :

- Respect des autres (langage, sommeil, différence...)
- Respect du Matériel
- Respect des horaires d'activités
- Faire preuve de solidarité

Les règles de fonctionnement sont réfléchies avec le groupe.

IMPORTANT

Les objets (bijoux, tablettes..) et vêtements de valeur ne sont pas utiles en séjour type camping, il est donc fortement déconseillé d'en apporter...

De même, les téléphones portables ne sont pas autorisés pendant les activités et au moment des repas tout au long du séjour, ceci afin d'éviter au jeune de se couper du groupe.

Informations complémentaires

- Ordonnance médicale si un traitement est prescrit pendant le séjour.
- Argent de poche maximum 30 euros.
- Les dossiers doivent être complets avant le départ.

